

Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté
Point n°2015/31 du 30 juillet 2015

| A la Une |

L'extension de l'échinococcose alvéolaire ⁽¹⁾

L'échinococcose alvéolaire est due au développement chez l'Homme de la larve de cestode *Echinococcus multilocularis*. L'échinococcose alvéolaire reste une maladie rare. Cependant, le nombre de cas enregistrés dans le registre national des cas humains a augmenté dans les 7 dernières années avec une moyenne de 28 cas incidents par an pendant la période 2007-2014 versus une moyenne de 14 cas incidents par an pendant la période 1982-2006. Par ailleurs, bien que parasite, elle reproduit par son évolution clinique invasive et sa capacité métastatique, et par l'absence de traitement médicamenteux constamment curatifs, toutes les caractéristiques d'un cancer.

Dans son rapport d'activité 2014⁽¹⁾, le centre national de référence (CNR) de l'échinococcose alvéolaire hébergé par le CHRU de Besançon a révélé que le nombre de cas diagnostiqués au cours de l'année 2014 a été établi à 25 nouveaux cas, 15 femmes et 10 hommes de 59 ans d'âge médian. Pour la première fois ce n'est pas en Franche-Comté que le nombre de nouveaux cas annuels enregistrés est le plus élevé, mais dans la région Rhône-Alpes (7 cas) devant la Franche-Comté (5 cas), l'Île-de-France (3 cas), la Lorraine (2 cas), la Champagne-Ardenne (2 cas), la Bourgogne (2 cas), la Bretagne (2 cas), l'Alsace (1 cas) et le Poitou-Charentes (1 cas). Toutefois si on tient compte des nouvelles régions en 2016,

la Bourgogne/Franche-Comté (7 cas) serait à égalité avec Rhône-Alpes/Auvergne (7 cas) et devant Alsace-Lorraine/Champagne-Ardenne (5 cas).

Le cycle parasitaire comprend successivement un hôte définitif impliquant des carnivores sauvages (renard) ou domestiques (chien, chat), un hôte intermédiaire (principalement des campagnols) et une phase libre dans le milieu extérieur. Le ver se développe dans l'intestin des hôtes définitifs. Les œufs constituant le stade infestant sont évacués et disséminés dans l'environnement avec les fèces. L'Homme se contamine en consommant des aliments (baies, pissenlits) souillés par les fèces de carnivores infestés ou lors de contacts répétés avec eux. Les symptômes apparaissent tardivement (3 à 15 ans) après l'infestation. Deux phénomènes majeurs sont observés depuis 1970⁽²⁾ : d'une part une extension de la zone de renards contaminés à partir de Lorraine Alsace Franche-Comté en direction du nord-ouest (Champagne-Ardenne, Picardie) vers le sud (Rhône-Alpes, Auvergne) et vers l'ouest (Bourgogne, Poitou-Charentes, région Parisienne et jusqu'à la côte atlantique), d'autre part une plus grande proximité de l'Homme avec le renard qui s'installe en ville.

⁽¹⁾ http://cnr-echino-alveolaire-ccoms.univ-fcomte.fr/IMG/pdf/Rap_Act_annee_d_exercice_2014.pdf

⁽²⁾ <https://pro.anses.fr/bulletin-epidemiologique/Documents/BEP-mq-BE15-art1.pdf>

| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2012-2015, données au 30/07/2015

	Bourgogne				Franche-Comté			
	2012	2013	2014	2015*	2012	2013	2014	2015*
IIM	6	5	9	6	4	7	7	4
Hépatite A	17	23	12	3	7	12	15	10
Légionellose	49	54	54	15	75	40	54	20
Rougeole	2	1	4	0	13	3	2	4
TIAC ¹	11	11	13	6	17	22	27	10

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Tableau 2 |

Nombre de MDO déclarées par département en 2015 (mois en cours -M- et cumulé année -A-), données au 30/07/2015

	Bourgogne								Franche-Comté							
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A
IIM	0	3	0	2	0	1	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0
Hépatite A	0	1	0	0	0	1	0	1	0	7	0	3	0	0	0	0
Légionellose	0	5	0	0	1	6	0	4	0	11	0	1	0	3	1	5
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	1	0	0
TIAC ¹	1	3	0	0	0	3	0	0	2	6	1	1	1	2	0	1

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Surveillance environnementale |

Météo-France fournit chaque jour à 12h les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau 3 « alerte canicule ».

Pour les 5 prochains jours, Météo-France ne prévoit pas de dépassement des seuils d'alerte pour les indicateurs BioMétéorologiques jour/nuit.

Tableau 3 |

Prévisions des indices biométéorologiques (IBM) pour les 5 jours à venir

		Bourgogne				Franche-Comté			
Département		21	58	71	89	25	39	70	90
Ville		Dijon	Nevers	Mâcon	Auxerre	Besançon	Lons-le-Saunier	Luxeuil	Belfort
IBM	jour								
	nuit								

Pas de dépassement du seuil dans les 5 jours à venir

Dépassement du seuil prévu dans les 5 jours à venir

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site www.atmosfair-bourgogne.org pour la Bourgogne et www.atmo-franche-comte.org pour la Franche-Comté.

| Surveillance non spécifique (SurSaUD®) |

La surveillance mise en œuvre suite au plan national canicule 2015 de la canicule s'effectue entre le 1er juin et le 31 août à partir des indicateurs suivants, issus de SurSaUD® (Surveillance Sanitaire des Urgences et des décès) :

- nombre de passages aux urgences toutes causes par jour, (tous âges, les 75 ans et plus, les pathologies liées à la chaleur) des services d'urgences de Bourgogne/Franche-Comté adhérent à SurSaUD®
- nombre d'actes journaliers des associations SOS Médecins, (tous âges, les pathologies liées à la chaleur) (Dijon, Sens, Besançon)
- nombre de décès des états civils informatisés de Bourgogne/Franche-Comté

Commentaires :

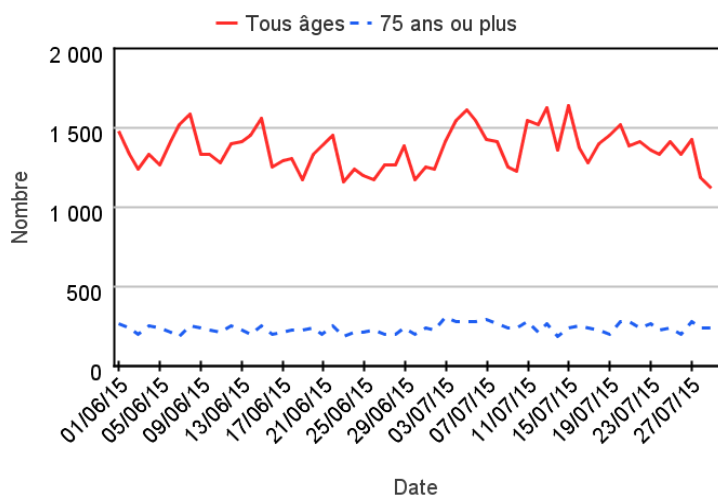
En Bourgogne comme en Franche-Comté, l'activité des services d'urgences et des associations SOS Médecins sont stables (figures 1, 2 et 3). La mortalité a connu un pic les 5 et 6 juillet (figure 4), sans atteindre les chiffres observés cet hiver (les chiffres consolidés seront analysés ultérieurement). Le nombre de diagnostics en lien avec la chaleur est logiquement redescendu avec les températures (figures 5 et 6) tant pour les passages aux urgences que pour les données SOS Médecins.

Complétude :

Les indicateurs des centres hospitaliers de Chatillon-sur-Seine et Montbard n'ont pas pu être pris en compte dans les figures 1 et 5. Suite à un incident au niveau du serveur régional, seul deux-tiers des passages aux urgences de Franche-Comté ont été pris en compte dans les figures 2 et 5 pour la journée du 28 juillet 2015.

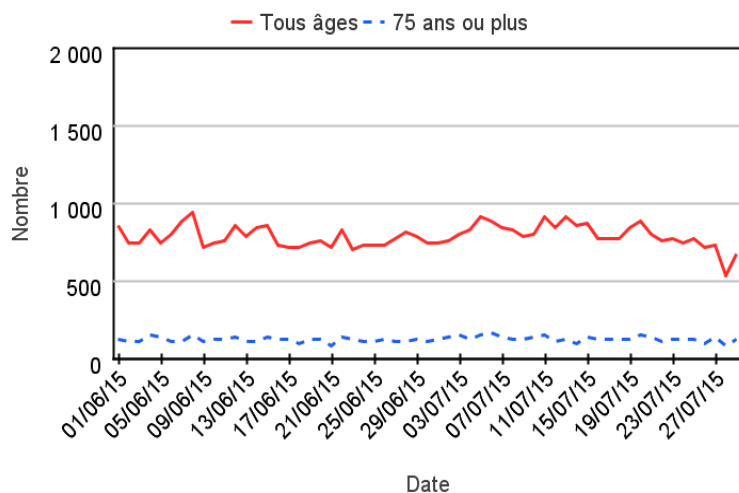
| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences par jour en Bourgogne, tous âges et chez les 75 ans et plus (Source : InVS - OSCOUR®)



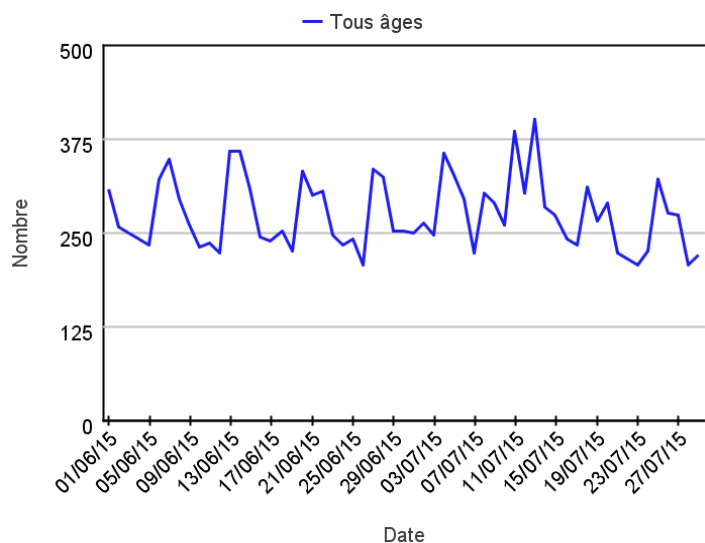
| Figure 2 |

Nombre de passages aux urgences par jour en Franche-Comté, tous âges et chez les 75 ans et plus (Source : InVS - OSCOUR®)



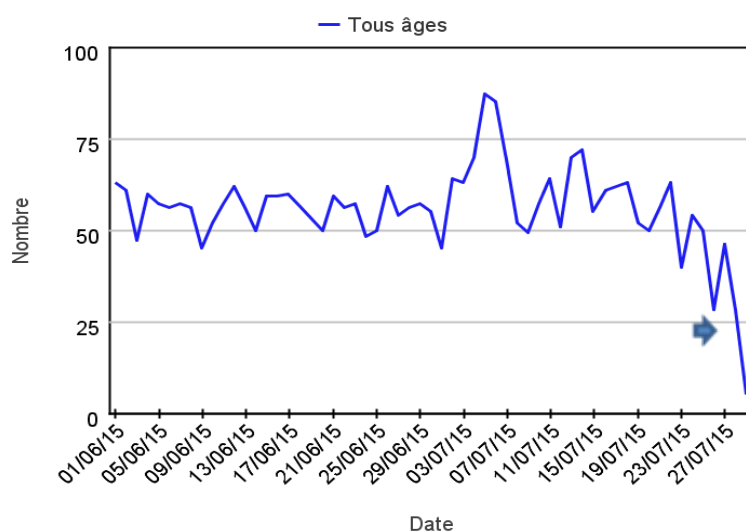
| Figure 3 |

Nombre d'actes journaliers SOS Médecins des 2 régions (Source : InVS - SOS Médecins)



| Figure 4|

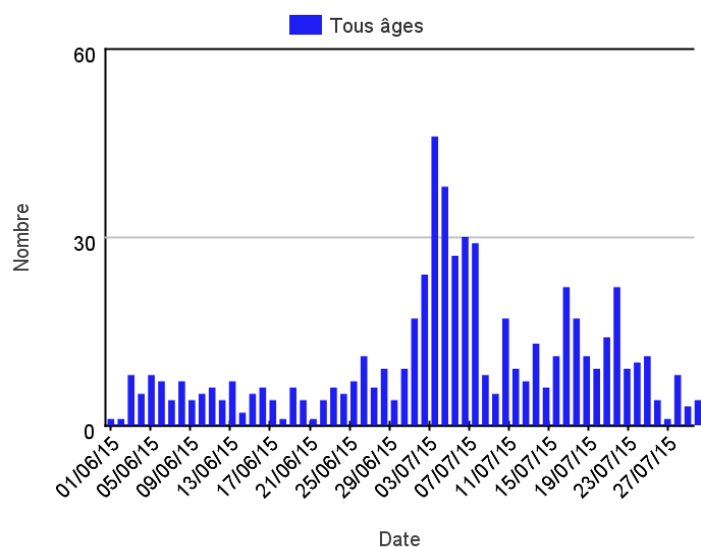
Nombre de décès journaliers issus des états civils des 2 régions (Source : InVS - INSEE)



➡ La baisse artificielle du nombre de décès dans les derniers jours est liée à l'existence d'un délai de déclaration

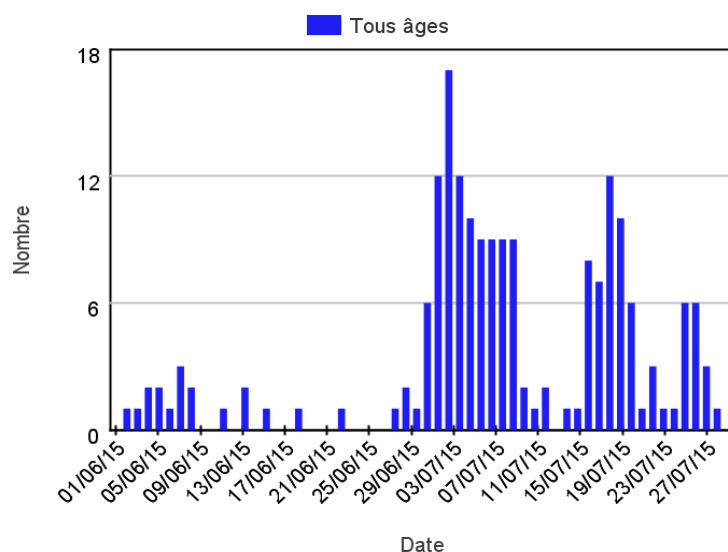
| Figure 5 |

Nombre de passages par jour aux urgences pour les pathologies liées à la chaleur (hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) des 2 régions (Source : InVS - OSCOUR®)



| Figure 6 |

Nombre d'actes journaliers SOS Médecins pour les pathologies liées à la chaleur (hyperthermies, et déshydratations) des 2 régions (Source : InVS - SOS Médecins)



| Coordonnées des plateformes de veille et d'urgences sanitaires |
pour signaler tout événement présentant un risque de santé publique



ARS de Bourgogne
Cellule de veille d'alertes
et gestion sanitaire
(CVAGS)
Tél : 03 80 41 99 99
Fax : 03 80 41 99 50
ars21-alerte@ars.sante.fr



ARS de Franche-Comté
Centre opérationnel de réception et
d'orientation des signaux sanitaires
(COROSS)
Tél : 03 81 65 58 18
Fax : 03 81 65 58 65
ars25-alerte@ars.sante.fr



Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr>, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) <http://www.who.int/fr>.

| Remerciements des partenaires locaux |

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud®, ARS sièges et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoire de virologie de Dijon, Services de réanimation de Bourgogne et de Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.



Equipe de la Cire
Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur
Claude Tillier

Epidémiologistes
François Clinard
Olivier Retel
Anne Serre
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Statisticiennes
Kristell Aury-Hainry
Héloïse Savolle

Assistante
Mariline Ciccardini

Directeur de la publication
François Bourdillon,
Directeur Général de l'InVS

Rédacteurs
L'équipe de la Cire

Diffusion
Cire Bourgogne/Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Permanence : 06 74 30 61 17
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr
<http://www.invs.sante.fr>